SYNTHESE

Cadre d'intervention sectoriel

MOBILITE ET TRANSPORTS

#MondeEnCommun

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Le défi du secteur :

Contribuer à l'atteinte des ODD tout en s'inscrivant dans des trajectoires de développement bas carbone et résilient

L'une des caractéristiques du secteur de la mobilité est qu'il résulte des choix individuels d'une multitude d'acteurs économiques, qui évoluent au sein d'un «système de mobilité» combinant des infrastructures, des services associés et un cadre réglementaire. C'est donc sur l'ensemble de ces leviers qu'il convient aujourd'hui d'agir, pour que les systèmes de mobilité répondent à deux types d'enjeux :

- des enjeux sectoriels liés à une demande de mobilité en forte croissance marquée par une explosion de l'urbanisation et un rééquilibrage des échanges entre grands espaces économiques à l'échelle de la planète ;
- des enjeux externes – lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air, nouvelle donne énergétique et révolution numérique – dont la convergence conduit à définir de nouveaux modèles économiques et cadres d'organisation.

C'est pour mieux répondre à ces problématiques que le Groupe AFD se dote d'un nouveau cadre d'intervention sectoriel « Mobilité et transports » qui opérationnalise à l'échelle d'un secteur sa stratégie « Transition territoriale et écologique » et reflète les grandes finalités de son nouveau Plan d'Orientation Stratégique (POS) .

Quatre finalités pour bâtir des systèmes de mobilité durable pour tous

Des systèmes de mobilité inclusifs, vis-à-vis des zones enclavées ou déshéritées (équité et cohésion territoriale), des populations vulnérables (accès au service pour tous) et des plus pauvres (inclusion financière).

Des systèmes de mobilité performants, efficaces et pérennes : efficacité de la gouvernance sectorielle (planification, financement, règles de gestion), de l'exploitation et de la maintenance et efficacité des choix techniques.

Des systèmes de mobilité «verts» et sobres en carbone, visant une réduction de la pollution locale et une décarbonation du secteur.

Des systèmes de mobilité sûrs pour tous: sécurité des systèmes complexes ; sécurité routière ; lutte contre l'insécurité des femmes dans les transports et les espaces publics.

Trois leviers d'accélération transversaux

L'innovation et le numérique

La mobilisation du secteur privé

Les partenariats et l'expertise

A l'échelle urbaine, promouvoir des villes vivables et inclusives

L'AFD a, jusqu'à présent, été essentiellement mobilisée sur le financement d'infrastructures de transports collectifs « de masse » (bus en site propre, tramway, métro), projets longs et très capitalistiques. Le nouveau cadre d'intervention du Groupe se propose de poursuivre naturellement dans cette voie, qui correspond à la demande principale de nos partenaires, mais en accompagnant davantage nos interlocuteurs locaux et nationaux dans la planification de la mobilité en amont, afin de construire une vision de long terme concertée, intégrant transport et urbanisme ; et en élargissant nos interventions, pour financer non seulement les infrastructures mais aussi l'optimisation des flux de véhicules (gestion de trafic), le niveau du service (modernisation des flottes de bus et minibus) ou les modes « doux » (cheminement pédestres, pistes cyclables).

© Prashanth Vishwanathan / AFD

Kochi, Inde

Les axes opérationnels d'intervention du Groupe AFD

1. Appuyer l'élaboration de cadres de politique publique (au niveau national ou local)
2. Financer l'ensemble des composantes d'une politique de mobilité durable
3. Mettre la mobilité au service de la qualité de ville (intégration transport/urbanisme)
4. Soutenir la modernisation du transport artisanal
5. Soutenir l'innovation (transformation numérique et énergétique)

Le partenariat Mobilise Your City (MYC), une plateforme pour accélérer la mobilité urbaine durable

Lancé en 2015 lors de la COP 21, le partenariat MYC soutient une meilleure planification de la mobilité urbaine, afin de fixer des objectifs de réduction de l'empreinte carbone et de mesurer leur atteinte.

A l'échelle nationale, développer le potentiel économique et social des territoires

La connexion des capitales régionales via un réseau routier maillé est une condition nécessaire pour développer le potentiel économique d'un territoire et, au-delà, assurer une cohésion nationale. Il est également important de garantir au monde rural l'accès aux marchés et services via une bonne connectivité. Cela passe par un développement maîtrisé et durable des réseaux routiers, ferroviaires ou fluviaux, au service d'un projet de territoire. Dans la continuité du précédent cadre d'intervention sectoriel, les grandes thématiques que sont la gouvernance des opérateurs publics (notamment ferroviaires), les politiques de maintenance et la sécurité routière restent centrales pour l'AFD. Enfin, afin de mieux répondre à l'impératif de lutte contre le changement climatique, l'AFD essaiera de développer des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique de flottes de véhicules, qu'elles relèvent d'opérateurs publics ou privés.

Les axes opérationnels d'intervention du Groupe AFD :

1. Consolider le maillage national (routes, rail)
2. Améliorer les accès du monde rural
3. Améliorer la gouvernance des operateurs publics
4. Intégrer la sécurité routière de manière plus ambitieuse
5. Faire émerger des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des flottes de véhicules

© Karine Froutin / AFD

Cameroun

Focus Sécurité routière

La probabilité de mourir dans un accident de la route dépend du lieu où on habite

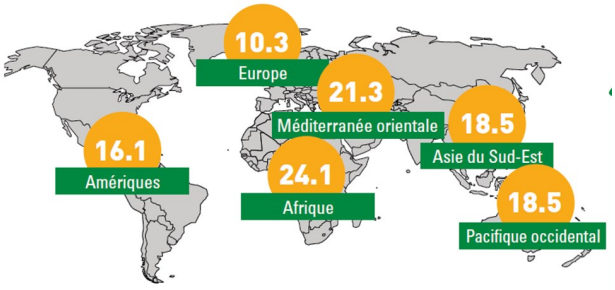

Nombre de tués sur les routes pour 100 000 habitants

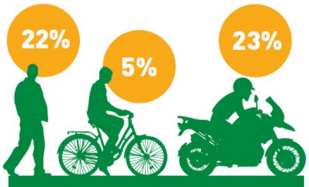

50%

des tués sur les routes sont des piétons, des cyclistes et des motocyclistes

A l'échelle internationale, intégrer les économies aux échanges mondiaux

Les économies contemporaines dépendent des flux internationaux de marchandises et de passagers. Le Groupe AFD finance ainsi tous types d'infrastructures de transport maritime et aérien, avec une forte concentration géographique en Afrique - pour combler le retard des infrastructures, ainsi que dans les territoires insulaires, dont l'Outre-Mer - pour contribuer au désenclavement. Se pose cependant la question de la soutenabilité de la croissance des flux, au regard des enjeux climatiques. Depuis 2015, les acteurs de ces secteurs se sont engagés dans la transition énergétique. L'objectif, pour une décarbonation du secteur des transports compatible avec la trajectoire 1,5 °C, est de diviser par deux les émissions de ces deux secteurs par rapport à 2015. L'AFD a fait de la transition énergétique du secteur un des axes forts de son intervention.

Les axes opérationnels d'intervention du Groupe AFD :

1. Désenclaver les territoires
2. Favoriser l'effet d'entrainement des grandes plateformes sur le développement local et l'emploi
3. Améliorer l'efficacité des corridors logistiques régionaux
4. Accélérer la transition écologique et énergétique
5. Améliorer la sécurité et la sureté

© Lionel Franceschini/ AFD

Port Louis, Maurice

Les outils d'accompagnement du secteur privé

Les secteurs du transport maritime et aérien sont propices aux financements non-souverains et aux partenariats public-privé. Le Groupe AFD dispose de plusieurs outils pour promouvoir les PPP :

- de l'assistance technique pour appuyer les cadres réglementaires et les transactions ;
- des prêts directs par sa filiale Proparco dédiée au secteur privé ;
- des fonds propres par son fonds d'investissement détenu conjointement avec la CDC, STOA.

La mobilité des personnes et des biens est l'une des conditions essentielles pour l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) : elle est en effet indispensable pour l'accès des personnes à l'emploi et aux services essentiels (santé, éducation) ; pour le fonctionnement efficace et soutenable d'une économie productive ; et pour que les villes restent efficaces, respirables et « vivables ».

L'Agence Française de Développement accompagne les pays en développement et émergents dans la construction de systèmes de mobilité durable. Elle consacre entre 1 à 1,3 Md € par an en moyenne à cette action.

Ce nouveau cadre d'intervention sectoriel « Mobilité et transports » reflète les grandes finalités du nouveau Plan d'Orientation Stratégique (POS) de l'AFD. Il propose des axes opérationnels, aux différentes échelles territoriales, pour répondre aux enjeux majeurs que sont la lutte contre le changement climatique, la nouvelle donne énergétique et la révolution numérique.

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

#MondeEnCommun

Tel. : +33 1 53 44 31 31

5, rue Roland Barthes · 75598 Paris cedex 12 · France

Sur twitter : @AFD_France